

CONSEIL D'AGGLOMERATION

du 19 mars 2015 – 20 H 45

Ordre du jour

Approbation de la séance précédente

Compte rendu des décisions du Président

Ordre du Jour (*rapports joints*)

FINANCES

- 01 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 DES BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT
- 02 - ACOMPTES DE SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION DU PAYS COMPIEGNOIS ET A LA MISSION LOCALE DU PAYS COMPIEGNOIS ET DU PAYS DES SOURCES

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

- 03 - LA CROIX SAINT OUEN – PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE – PROGRAMME TERTIAIRE DU GROUPE HOLDIS

HABITAT – ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES

- 04 - VENETTE – CESSION DU BIEN SIS 11 RUE DU GENERAL KOENIG

TRANSPORTS ET MOBILITE

- 05 - MOTION EMISE PAR L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE CONCERNANT LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE PICARDIE-ROISSY

ENVIRONNEMENT – RISQUES MAJEURS

- 06 - COMMUNES DE L'ARC – INDEMNISATION DES COMMUNES POUR LA DISTRIBUTION DES SACS POUR 2015

07 - SUIVI PIEZOMETRIQUE ET QUALITÉ DE L'EAU A PROXIMITÉ DU CAPTAGE DE L'HOSPICE : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

08 - NETTOYAGE DES PUIITS DES CAPTAGES DE BAUGY ET DE L'HOSPICE : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

ADMINISTRATION

09 - DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET DES LYCEES

10 - MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS » ET DE LA COMMISSION « ECONOMIE-TOURISME »

11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

QUESTIONS DIVERSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

FINANCES

01 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 DES BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Était absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

FINANCES

01 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DES BUDGETS PRIMITIFS 2015 DES BUDGETS PRINCIPAL ET AMENAGEMENT

Rapporteur : Monsieur Laurent PORTEBOIS

Conformément à la loi du 6 février 1992, votre assemblée doit débattre sur les orientations générales du budget.

Au terme de ce débat, votre assemblée devra alors prendre acte des orientations budgétaires qui ont été définies dans le document annexé au présent rapport, pour chacun des budgets sus-énoncés.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Laurent PORTEBOIS,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,
Vu la loi du 6 février 1992 n°92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République,
Après avoir pris connaissance de ce rapport, à l'issue du débat,

PREND ACTE des orientations budgétaires définies dans le document annexé au présent rapport pour les budgets Principal et Aménagement.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

FINANCES

02 - ACOMPTES DE SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION DU PAYS COMPIEGNOIS ET A LA MISSION LOCALE DU PAYS COMPIEGNOIS ET DU PAYS DES SOURCES

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 38

FINANCES

02 - ACOMPTES DE SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION DU PAYS COMPIEGNOIS ET A LA MISSION LOCALE DU PAYS COMPIEGNOIS ET DU PAYS DES SOURCES

Rapporteur : Monsieur Michel FOUBERT

Compte tenu de la date de vote du Budget Primitif 2015 au mois d'avril, afin de ne pas perturber la trésorerie de deux structures, et sur la base des demandes présentées par l'Association du Pays Compiégnois et de la Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources pour un versement d'acompte sur le montant de la subvention attribuée pour l'année 2015, soit :

- Une somme de 16 747.64 € pour l'Association du Pays Compiégnois représentant la moitié de la cotisation pour l'année 2015 soit 33 495.28 €,
- Une somme de 28 333.33 € pour la Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources représentant un tiers de la cotisation versée sur l'exercice précédent soit 85 000 €

Il est demandé votre accord sur le versement de ces deux acomptes.

Lors du Conseil d'Agglomération du mois d'avril, ces deux subventions seront prises en compte pour l'inscription budgétaire lors du vote du Budget Primitif du Budget Principal.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Michel FOUBERT,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,
Vu la loi du 6 février 1992 n°92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République,
Après avoir pris connaissance de ce rapport, et à l'issue du débat,

VALIDE le versement d'acomptes de subventions à l'Association du Pays Compiégnois et à la Mission Locale du Pays Compiégnois et du Pays des Sources, soit respectivement 16 747,64 € et 28 333,33 €,

PRECISE que les crédits seront prévus et validés lors du vote du Budget Primitif 2015.

ADOPTÉ par le Conseil d'Agglomération

Messieurs Philippe MARINI, Eric DE VALROGER, Marc-Antoine BREKIESZ, Jean DESESSART, Bernard HELLAL, Laurent PORTEBOIS, Mesdames Arielle FRANÇOIS et Dominique RENARD ne prennent pas part au vote.

Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,




Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

03 - LA CROIX SAINT OUEN – PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE – PROGRAMME TERTIAIRE DU GROUPE HOLDIS

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI

03 - LA CROIX SAINT OUEN – PARC TERTIAIRE ET SCIENTIFIQUE – PROGRAMME TERTIAIRE DU GROUPE HOLDIS

Rapporteur : Madame Jacqueline FERRADINI

Le Groupe HOLDIS est un investisseur-promoteur spécialisé dans la promotion et la construction d'immeubles tertiaires et de services. Cette société compte plusieurs réalisations sur notre territoire, notamment sur le parc tertiaire et scientifique situé sur la commune de La Croix Saint Ouen (« Holdiparcs »).

Aujourd'hui, le groupe HOLDIS envisage de réaliser un nouveau programme tertiaire sur le parc tertiaire et scientifique. Ce projet réside dans la réalisation de deux bâtiments, pour une surface bâtie totale estimée entre 2 700 et 3 000 m². Le premier bâtiment se destine au siège social d'une entreprise qui n'est pas présente sur notre territoire (holding financière et opérationnelle). Le second bâtiment est en cours de commercialisation.

Les deux bâtiments sont susceptibles d'accueillir à terme 130 emplois, dont la provenance serait pour la moitié hors périmètre de l'ARC.

L'ARC envisage de céder une parcelle d'environ 7 080 m², assortie d'un droit à construire de 5 600 m² de surface plancher, sous réserve d'ajustement de la surface. Cette surface sera à détacher de la parcelle AN 75p. Une nouvelle numérotation cadastrale sera établie au moment de l'acte de vente.

Le prix du terrain est calculé sur la base de 43 € HT le m² (tarif habituellement pratiqué sur ce parc d'activités). Les réseaux sont mis à disposition en limite de propriété.

La cession est donc proposée à un prix de vente total de 304 440 € HT, sous réserve d'ajustement de la surface.

Le groupe HOLDIS souhaite acquérir la totalité de l'emprise foncière en l'état (la mise à niveau altimétrique à la nouvelle cote PPR1 sera à la charge du groupe HOLDIS).

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Madame Jacqueline FERRADINI,

Vu l'avis favorable de la Commission Economie et Tourisme en date du 25 février 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement, Urbanisme et Grandes Infrastructures en date du 2 mars 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,

Vu l'avis des Services Fiscaux,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE la cession d'un terrain de 7 080 m² sur le parc tertiaire et scientifique à la société HOLDIS ou toute autre structure s'y substituant, au prix de 43 € HT/m² pour un total de 304 440 € HT, sous réserve d'ajustement de surface,

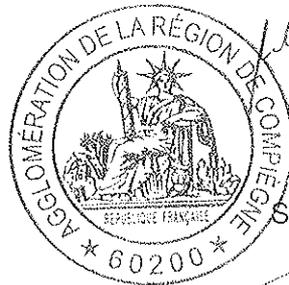
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le compromis de vente, puis l'acte authentique de cession ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire,

PRECISE expressément que la présente délibération cessera de produire ses effets à l'égard de la Société HOLDIS dès lors que cette dernière n'aura pas réalisé l'acquisition du bien considéré selon les conditions définies par le compromis de vente à intervenir et notamment au titre de la date fixée par la clause de réitération authentique et en tout état de cause au plus tard dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de transmission de la présente délibération au contrôle de légalité,

PRECISE que la recette sera inscrite au budget aménagement, chapitre 70.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

HABITAT – ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES

04 - VENETTE – CESSION DU BIEN SIS 11 RUE DU GENERAL KOENIG

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

HABITAT – ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES

04 - VENETTE – CESSION DU BIEN SIS 11 RUE DU GENERAL KOENIG

Rapporteur : Monsieur Bernard DELANNOY

Par délibération en date du 20 novembre 2014, l'Agglomération de la Région de Compiègne a décidé de céder sur la commune de Venette une propriété sise 11 rue du Général Koenig, à Monsieur Fonteneau au prix de 190 000 euros nets vendeur, conformément à l'avis des Domaines.

Préalablement à la cession, cette propriété devait faire l'objet de mise aux normes du réseau d'assainissement conformément à la réglementation en vigueur. Ces travaux avaient été estimés à 17 000 euros TTC.

Après négociations avec l'acquéreur sur la base des devis présentés par différentes entreprises pour ces travaux, il a été convenu que l'Agglomération prendrait en charge la séparation du réseau d'eaux pluviales du réseau d'eaux usées pour un montant de 4 708,80 TTC. Le réseau existant serait conservé pour les eaux usées uniquement. Cependant une servitude de passage sur une propriété voisine est nécessaire pour officialiser ce réseau d'eaux usées. Cette servitude pourrait être établie postérieurement à la vente, ce que Monsieur FONTENEAU accepte sous condition que le montant des frais notariés liés à l'établissement de cette servitude soit pris en charge par l'ARC.

Aussi, il est proposé que le prix de vente soit ramené à 188 600 euros nets vendeur, les frais ayant été estimés par le notaire, Maître PIREs, à 1 400 euros.

Ainsi, le coût total de cette conformité prise en charge par l'ARC serait ramené à 6 108,80 euros au lieu des 17 000 euros estimés à l'origine.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Bernard DELANNOY,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,
Vu l'avis des Services Fiscaux en date du 10 novembre 2014,
Et après en avoir délibéré,

DECIDE de vendre à Monsieur FONTENEAU ou à toute autre structure s'y substituant le bien situé 11 rue du Général Koenig à Venette, d'une superficie totale de 683 m² au prix de 188 600 euros nets vendeur,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

PRECISE que la recette sera inscrite au Budget Principal, chapitre 024.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

TRANSPORTS ET MOBILITE

**05 - MOTION EMISE PAR L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE
CONCERNANT LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE PICARDIE-ROISSY**

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39
Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de votants : 46

TRANSPORTS ET MOBILITE

05 - MOTION EMISE PAR L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE CONCERNANT LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE PICARDIE-ROISSY

Rapporteur : Monsieur Philippe MARINI

Le projet de liaison ferroviaire Picardie-Roissy a pour objet, d'une part d'améliorer l'accès du territoire picard au réseau ferré à grande vitesse et à l'aéroport, et d'autre part de faciliter les déplacements quotidiens de nombreux actifs picards vers la plateforme d'emplois de Roissy.

Ce projet consiste principalement à relier la ligne Creil-Paris à l'interconnexion est du TGV par la construction d'un barreau d'environ 6 km.

Ce projet, dont les études ont débuté il y a une vingtaine d'années, représente un formidable outil de développement local et est très attendu par la population de l'agglomération compiégnnoise. L'attractivité économique de l'agglomération en sera considérablement renforcée, en particulier en matière de recherche et d'innovation, de formation et de tourisme.

Lors du débat public de 2010, toute la Picardie s'est mobilisée en faveur de ce projet. Les études menées depuis en ont confirmé l'intérêt socio-économique. Ainsi, en juin 2013, la commission « Mobilité 21 » dans son rapport pour un « Schéma national de mobilité durable » a reconnu le caractère prioritaire de ce projet national répondant « à de pressants enjeux d'attractivité économique et de desserte plus efficace et plus sûre des territoires ».

C'est pourquoi, l'Agglomération de la région de Compiègne s'associe aux collectivités territoriales picardes pour soutenir très fermement la poursuite et l'aboutissement du projet de liaison Picardie-Roissy.

A l'heure de la négociation du Contrat de Plan Etat-Région (CPER), alors que l'opérateur ferroviaire national vient d'émettre certaines réserves quant aux modalités d'exploitation de la ligne, nous attendons de l'Etat des engagements fermes et définitifs pour mener ce projet d'envergure à son terme.

Le Conseil d'Agglomération ADOPTE le texte de la motion ci-dessus et donne mandat à Monsieur le Président pour adresser celle-ci à Monsieur le Premier Ministre ainsi qu'au Président du Conseil Régional de Picardie.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,

Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS

06 - COMMUNES DE L'ARC – INDEMNISATION DES COMMUNES POUR LA DISTRIBUTION DES SACS POUR 2015

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS

06 - COMMUNES DE L'ARC – INDEMNISATION DES COMMUNES POUR LA DISTRIBUTION DES SACS POUR 2015

Rapporteur : Monsieur Jean-Noël GUESNIER

Les communes de l'ARC vont transmettre leurs besoins en sacs jaunes, déchets verts et ordures ménagères au service de gestion des déchets de l'ARC dans le courant du mois de février. Elles transmettront également leur accord pour effectuer elles-mêmes, comme chaque année, la distribution des sacs auprès de leurs habitants pour l'année 2015, à l'exception de la Ville de Compiègne et de la commune de Choisy-au-Bac. En effet, pour ces deux dernières, la prestation est effectuée dans le cadre de la convention avec la recyclerie.

Par délibération en date du 12 mai 2005, l'indemnisation des communes a été fixée pour cette distribution à 1,30 € par habitant et ce coût est actualisé chaque année sur la base de l'indice des salaires de la fonction publique suivant la formule de révision suivante :

$$I = I_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{S_1}{S_0} \right)$$

S_0 : indice de salaire de la fonction publique au 01/01/2005 soit 4,3963 €

S_1 : indice de salaire de la fonction publique au 01/01/2015 soit 4,6302 €

$I_0 = 1,30$ €

Pour l'année 2015, le coût d'indemnisation s'établit à 1,36 € par habitant.

Depuis 2010, l'indice de salaire de la fonction publique n'a pas augmenté.

Lors de la Commission Environnement et Cadre de Vie du 07 février 2012, les membres avaient décidé de fixer l'indemnisation aux communes à 1,37 € par habitant.

La Commission Environnement et Risques Majeurs du 24 février 2015 a proposé que l'indemnisation soit portée à 1,38 € par habitant.

Concernant la population par commune, celle-ci sera en fonction du recensement INSEE (population légale 2012 entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015).

Tableau récapitulatif du montant alloué à chaque commune :

| Communes | Nombre d'habitants | Montant total en € Par commune 2015 à 1,38 € |
|----------------------|--------------------|--|
| Armancourt | 573 | 790,74 |
| Bienville | 507 | 699,66 |
| Clairoix | 2 204 | 3 041,52 |
| Janville | 748 | 1 032,24 |
| Jaux | 2 468 | 3 405,84 |
| Jonquières | 617 | 851,46 |
| Lachelle | 602 | 830,76 |
| La Croix Saint Ouen | 4 666 | 6 439,08 |
| Le Meux | 2 203 | 3 040,14 |
| Margny-lès-Compiègne | 8 201 | 11 317,38 |
| Saint Jean aux Bois | 303 | 418,14 |
| Saint Sauveur | 1 654 | 2 282,52 |
| Venette | 2 960 | 4 084,80 |
| Vieux Moulin | 642 | 885,96 |
| TOTAL | 28 348 | 39 120,24 |

Il est rappelé que les communes, y compris Compiègne et Choisy-au-Bac, continuent à assurer le complément d'approvisionnement des habitants en cours d'année.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Jean-Noël GUESNIER,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement et Risques Majeurs en date du 24 février 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,

Et après en avoir délibéré,

DECIDE le versement des indemnités aux communes conformément à la délibération du 12 mai 2005,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier,

PRECISE que la dépense est prévue au budget déchets, chapitre 65.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,




Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS

07 - SUIVI PIEZOMETRIQUE ET QUALITE DE L'EAU A PROXIMITE DU CAPTAGE DE L'HOSPICE : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Étaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Était absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS

07 - SUIVI PIEZOMETRIQUE ET QUALITE DE L'EAU A PROXIMITE DU CAPTAGE DE L'HOSPICE : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur Eric BERTRAND

L'ARC possède un champ captant de deux forages au lieu-dit l'Hospice sur la commune de La Croix Saint Ouen. Les deux forages se situent à proximité de la rivière Oise en rive gauche.

Depuis 2011, un suivi piézométrique et de qualité de l'eau à proximité des forages est en place afin de déterminer le lien entre la nappe alluviale et la nappe de la craie qui est pompée à 30 m de profondeur.

Il ressort de ces trois ans de suivi :

- Les calculs, utilisant des traceurs tels que la conductivité et les nitrates, montrent que les forages de l'Hospice captent la nappe de la craie avec une dilution plus ou moins importante de l'eau de l'Oise. Les simulations donnent des valeurs comprises entre 58 et 69 % d'eau en provenance de la craie.
- Il est nécessaire de poursuivre le suivi afin d'affiner la connaissance du mode d'alimentation du captage de l'Hospice et de le compléter par une analyse isotopique qui permettra de mieux déterminer les proportions d'alimentation entre l'Oise et la nappe de la craie.

Il vous est proposé de reconduire ce suivi notamment afin d'avoir un historique de données avant la mise au grand gabarit de l'Oise qui pourrait impacter la qualité des forages de l'Hospice.

Cette étude sera allégée par rapport au suivi de ces trois dernières années et elle est estimée à 10 000 € HT par an sur 3 ans.

Cette étude de suivi et de meilleure connaissance de la ressource peut bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 50% du montant estimé soit 15 000 € HT. Il vous est donc proposé de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Eric BERTRAND,
Vu l'avis favorable de la Commission Environnement et Risques Majeurs en date du 24 février 2015,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,
Et après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement d'une consultation pour poursuivre le suivi piézométrique et de qualité des eaux à proximité du captage de l'Hospice,

SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 50 % du montant global estimé,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier,

PRECISE que la dépense est prévue au budget Eau, chapitre 23.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS

**08 - NETTOYAGE DES PUIITS DES CAPTAGES DE BAUGY ET DE L'HOSPICE :
LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS

08 - NETTOYAGE DES PUIITS DES CAPTAGES DE BAUGY ET DE L'HOSPICE : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : Monsieur Eric BERTRAND

L'ARC possède deux champs captant situés sur les communes de Baugy et La Croix Saint Ouen, les Hospices.

En 2011, une inspection caméra des puits de forage de Baugy et de l'Hospice a été réalisée. Il est ressorti de cette inspection la nécessité de nettoyer les deux captages de Baugy ainsi que le captage F1 de l'Hospice.

La réhabilitation de ces ouvrages comprend le brossage et l'acidification de ces derniers. Ces opérations seront suivies d'un nettoyage à l'air lift et à la pompe.

Les captages seront réhabilités à tour de rôle afin d'assurer la continuité de service d'alimentation en eau potable aux usagers.

Le nettoyage des puits est nécessaire afin que les forages soient dans la situation optimale de prélèvement et de test de capacité afin de réaliser les essais de pompage prévus dans le cadre des travaux issus du Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP) de l'ARC. En effet, le SDAEP préconise l'augmentation de 600 m³/h à 1 000 m³/h des captages de l'Hospice, ce qui nécessite la réalisation d'essais de pompage.

Il vous est proposé de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour réaliser les travaux nécessaires sur ces captages.

L'estimation de la maîtrise d'œuvre de ces travaux s'élève à 20 000 € HT et les travaux à 120 000 € HT.

Il vous est proposé de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 30% du montant estimé, soit 42 000 € HT et une avance de 20% soit 28 000 € HT.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Eric BERTRAND,
Vu l'avis favorable de la Commission Environnement et Risques Majeurs en date du 24 février 2015,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 11 mars 2015,
Et après en avoir délibéré,

AUTORISE le lancement d'une consultation pour le nettoyage des puits des captages de Baugy et de l'Hospice,

SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 30 % du montant global estimé et une avance de 20%,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à ce dossier,

PRECISE que la dépense est prévue au budget Eau, chapitre 23.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

ADMINISTRATION

09 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET DES LYCEES

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

ADMINISTRATION

09 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET DES LYCEES

Rapporteur : Monsieur Philippe MARINI

La loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles précisent les nouvelles conditions de désignation des représentants des collectivités territoriales dans le conseil d'administration des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ).

Le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement précise les conditions de désignation des représentants des collectivités territoriales aux conseils d'administration de ces établissements.

Dorénavant, le conseil d'administration des collèges et des lycées comprend, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la commune siège de l'établissement, en lieu et place des représentants de la commune siège de l'établissement.

Ainsi, il est proposé d'élire les conseillers communautaires qui représenteront l'ARC aux conseils d'administration des collèges et lycées situés sur son territoire.

Le Conseil d'Agglomération,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la modification de la composition du conseil d'administration des collèges et lycées,
Considérant qu'il convient de désigner des représentants aux conseils d'administration des collèges et des lycées,

Après en avoir délibéré, et suite à un vote à bulletin secret, **DESIGNE** les membres suivants au sein des EPLÉ :

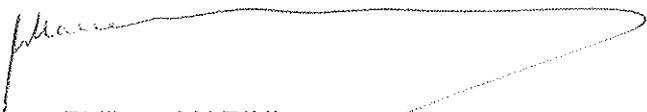
| Etablissement | Représentant de l'ARC |
|---|------------------------------|
| Lycée Pierre d'Ailly | Arielle FRANÇOIS |
| Lycée d'enseignement technologique Mireille GRENET | Marc-Antoine BREKIESZ |
| Lycée d'enseignement professionnel Mireille GRENET | Richard VALENTE |
| Lycée d'enseignement Général et professionnel (industriel) Mireille GRENET | Richard VALENTE |
| Lycée polyvalent Charles de Gaulle (La Croix Saint Ouen) | Jacqueline FERRADINI |

| Etablissement | Représentant de l'ARC |
|--|------------------------------|
| Collège Ferdinand BAC | Sophie SCHWARZ |
| Collège Gaëtan DENAIN | Sylvie OGER-DUGAT |
| Collège André MALRAUX | Dominique RENARD |
| Collège Jacques MONOD | Joël DUPUY DE MERY |
| Collège Claude Debussy Margny-Lès-Compiègne | Astrid CHOISNE |
| Collège Jules Verne La Croix Saint Ouen | Jacqueline FERRADINI |

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,




Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

ADMINISTRATION

10 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS » ET DE LA COMMISSION « ECONOMIE – TOURISME »

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Étaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Était absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

ADMINISTRATION

10 - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET RISQUES MAJEURS » ET DE LA COMMISSION « ECONOMIE-TOURISME »

Rapporteur : Monsieur Philippe MARINI

Par délibération du Conseil d'Agglomération du 17 avril 2014, vous avez désigné les membres de la commission « Environnement et Risques Majeurs », ainsi que les membres de la commission « Economie - Tourisme ».

Suite à la démission de Madame Jacqueline LIENARD qui siégeait au sein de la commission « Economie-Tourisme », il vous est proposé de désigner :

- Madame Françoise TROUSSELLE pour siéger au sein de cette commission.

Par ailleurs, Monsieur Philippe TRINCHEZ a fait part de son souhait de ne plus siéger à la commission « Environnement et Risques Majeurs ».

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Philippe MARINI,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE la désignation de Madame Françoise TROUSSELLE en qualité de membre de la commission « Economie –Tourisme » et du retrait de Monsieur Philippe TRINCHEZ de la commission « Environnement et Risques Majeurs ».

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SEANCE DU 19 MARS 2015

ADMINISTRATION

11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le dix-neuf mars deux mille quinze à 20 h 45, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Compiègne, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe MARINI, le Conseil d'Agglomération formé par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires des communes constituant l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Etaient présents :

Philippe MARINI, Eric BERTRAND, Claude DUPRONT, Jean-Noël GUESNIER, Thérèse-Marie LAMARCHE, Laurent PORTEBOIS, Michel FOUBERT, Arielle FRANÇOIS, Eric VERRIER, Nicolas LEDAY, Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS, Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Eric HANEN, Françoise TROUSSELLE, Christian TELLIER, Anne-Patricia KOERBER, Evelyse GUYOT, Richard VALENTE, Jean-Marc BRANCHE, Philippe BOUCHER, Robert HARDIVILLIER, Jean-Claude CHIREUX, Pascal SERET, Jean DESESSART, Jacqueline FERRADINI, David GUERIN, Evelyne LE CHAPPELLIER, Bernard HELLAL, Astrid CHOISNE, Marc RESSONS, Rachida EL AMRANI, Yannick LECLERE, Jean-Pierre LEBOEUF, Jean-Claude GRANIER, Bernard DELANNOY, Sylvie LEMONNIER-MOREL, Béatrice MARTIN.

Ont donné pouvoir :

Eric de VALROGER à Christian TELLIER, Sandrine de FIGUEIREDO à Evelyse GUYOT, Sophie SCHWARZ à Michel FOUBERT, Sylvie OGER-DUGAT à Arielle FRANÇOIS, Marie-Pierre DEGAGE à Anne-Patricia KOERBER, Joël DUPUY DE MERY à Philippe TRINCHEZ, Solange DUMAY à Richard VALENTE.

Etait absent excusé :

Béranger DUMAY.

Assistaient en outre à cette séance :

M. HALLO – Directeur Général des Services de l'Agglomération de la Région de Compiègne
M. LACROIX – Chargé de Mission
M. BOUTEILLÉ – Directeur Général Adjoint
M. TRAISNEL – Directeur Général Adjoint
M. BACHELET – Directeur Général Adjoint

Monsieur Marc-Antoine BREKIESZ a été désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 11 mars 2015
Date d'affichage : 26 mars 2015

Nombre de membres présents
ou remplacés par un suppléant : 39

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de votants : 46

ADMINISTRATION

11 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur Jean DESESSART

1) INSTRUCTION DES AUTORISATIONS RELEVANT DU DROIT DES SOLS POUR LES COMMUNES DU PAYS COMPIEGNOIS

Lors de la séance du 19 février dernier, le Conseil d'Agglomération a autorisé la signature d'une convention de prestation de services portant sur l'instruction des actes relatifs au droit des sols et acté le principe de création de 3 postes financés par les contributions des collectivités adhérentes.

Il est donc proposé de créer à compter du 1^{er} avril 2015 :

- 2 postes relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- 1 poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux : à savoir un poste de technicien principal de 2^{ème} classe.

2) TRANSFORMATION D'UN POSTE RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX

Un poste d'attaché principal est actuellement vacant. Il est proposé de supprimer ce poste et de créer un poste d'attaché territorial.

3) MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) A L'ECHELLE DU PAYS COMPIEGNOIS

Lors de la séance du 19 février dernier, le Conseil d'Agglomération a autorisé la signature d'une convention de mutualisation du SIG pour le Pays Compiégnois et acté le principe de création d'un poste de catégorie A relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Il est donc proposé de créer à compter du 1^{er} avril 2015 un poste relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Le Conseil d'Agglomération,

Entendu le rapport présenté par Monsieur Jean DESESSART,
Et après en avoir délibéré,

AUTORISE

↳ la création, à compter du 1^{er} avril 2015, de :

- deux postes relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- d'un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux : à savoir un poste de technicien principal de 2^{ème} classe,

↳ la suppression d'un poste d'attaché principal et la création d'un poste d'attaché territorial,

↳ la création, à compter du 1^{er} avril 2015, d'un poste relevant du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'ensemble des pièces y afférentes.

PRECISE que les dépenses correspondantes seront inscrites au Budget Principal, chapitre 012.

ADOPTÉ à l'unanimité par le Conseil d'Agglomération
Et ont, les membres présents, signé après lecture,

Pour copie conforme,
Le Président,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Maire de Compiègne
Sénateur honoraire de l'Oise

TABLEAU DES EFFECTIFS

| FILIERE ADMINISTRATIVE | | EFFECTIF | | |
|---|--------|----------|---|---------------------|
| GRADE | BUDGET | POURVU | DONT | TEMPS PARTIEL & TNC |
| A Administrateur hors classe faisant fonction de DGA | 1 | 1 | 1 CDD 1015/821 IM | |
| A Administrateur territorial détaché sur emploi fonctionnel DGA | 2 | 2 | | |
| A Administrateur territorial | 1 | 1 | | |
| A Directeur Territorial | 1 | 1 | 1 CDD IB 985/798 IM | |
| A Attaché Principal | 6 | 6 | 1 CDD IB 966/783 IM 1 CDD IB 821/673 IM 1 CDD IB 864/706 IM | |
| A Attaché | 7 | 6 | 1 CDD IB 466/408 IM 1 CDD IB 759/626 IM | |
| A Chargé de mission Tourisme | 1 | 1 | 1 CDI IB 758/625 IM | |
| B Rédacteur principal de 1ère classe | 5 | 5 | | |
| B Rédacteur Principal de 2ème classe | 3 | 3 | | 1 agent 80 % |
| B Rédacteur | 5 | 5 | | 1x80% et 1x90% |
| C Adjoint administratif principal de 1° classe | 2 | 2 | | |
| C Adjoint administratif principal de 2° classe | 9 | 9 | | 1x 80 % |
| C Adjoint administratif de 1° classe | 14 | 14 | | 2 x80% - 1x 50% |
| C Adjoint administratif de 2° classe | 19 | 17 | | 3 x 80 % - 1x90% |
| C Assistants/Conseillers en séjour | 4 | 4 | 4 CDI dont IB : 427-424-424-418 | 1 x 65 % |

| FILIERE TECHNIQUE | | EFFECTIF | | |
|--|--------|----------|---|--|
| GRADE | BUDGET | POURVU | | |
| A Ingénieur en chef de classe exceptionnelle détaché sur emploi fonctionnel DGS & DGST & DGA | 4 | 4 | | |
| A Ingénieur en chef de classe normale détaché sur emploi fonctionnel DGA | 1 | 1 | | |
| A Ingénieur principal | 7 | 7 | 1 CDI IB 966/783 IM 1 CDD IB 593/500 IM 1 CDD IB 701/582 IM | |
| A Ingénieur | 7 | 5 | 1 CDD IB 379/349 IM | |
| B Technicien principal de 1ère classe | 1 | 1 | | |
| B Technicien principal de 2ème classe | 4 | 2 | | |
| C Agent de maîtrise principal | 4 | 4 | | |
| C Agent de maîtrise | 1 | 1 | | |
| C Adjoint technique principal de 2ème classe | 2 | 2 | | |
| C Adjoint technique de 1° classe | 1 | 1 | | |
| C Adjoint technique de 2° classe | 10 | 9 | | |

| FILIERE ANIMATION | | EFFECTIF | | |
|------------------------------------|--------|----------|--|--|
| GRADE | BUDGET | POURVU | | |
| C Adjoint d'animation de 2° classe | 5 | 5 | | |

| FILIERE POLICE | | EFFECTIF | | |
|-----------------------------|--------|----------|--|--|
| GRADE | BUDGET | POURVU | | |
| C Chef de police municipale | 1 | 1 | | |
| C Brigadier Chef principal | 2 | 2 | | |
| C Brigadier | 1 | 1 | | |

| | | | | |
|--------------|------------|------------|--|--|
| TOTAL | 131 | 123 | | |
|--------------|------------|------------|--|--|

| CONTRATS DE DROIT PRIVE | | EFFECTIF | | |
|--|--------|----------|-----|-------------|
| | BUDGET | POURVU | | |
| surveillants 6ème RHC-Ecole d'Etat Major - assistantes | 8 | 8 | CAE | 8 x 57,15 % |
| Apprenti - DSI | 1 | 1 | | |

| | | | | |
|--------------|----------|----------|--|--|
| TOTAL | 9 | 9 | | |
|--------------|----------|----------|--|--|

| | | | | |
|----------------------|------------|------------|--|--|
| TOTAL GENERAL | 140 | 132 | | |
|----------------------|------------|------------|--|--|